

**Boudry****Dossier élections communales 2024**

Source photographique : servicepaques.ch

Le PLR Boudry-Areuse présente son programme qui prône une baisse d'impôts, la sécurité, la durabilité, le renouveau du centre-ville et surtout du bon sens.

### Baisse d'impôt durable

Le PLR boudrysan s'engage pour une fiscalité mesurée, équilibrée et durable dans le temps. L'actuel coefficient fiscal négocié de 68 ne remplace que provisoirement l'ancien de 73 jusqu'à fin 2024. En opposition à la gauche, la volonté du PLR est d'inscrire un coefficient de 68, voire de 66, de manière pérenne.

### Sécurité des boudrysans

Le Centre fédéral d'asile agite les débats en dépit des diverses interventions sécuritaires. Si les vols dans les commerces et habitations semblent faiblir, le harcèlement fait aux femmes reste inchangé. Le parti se positionne clairement en faveur d'une stricte sélection des requérants d'asile ainsi que pour l'exclusion et le renvoi des criminels avérés. Bien que le Conseil d'Etat semble se saisir du problème, le PLR Boudry, sans amélioration de la sécurité de la population, s'engagera pour la fermeture du Centre.

### Environnement et gestion des énergies

Le PLR s'engage pour la gestion efficace et réaliste des énergies, ainsi que pour le maintien d'un fond communal qui a pour objectif le cofinancement de la pose de panneaux solaires sur la commune. L'isolation de tous les bâtiments et des mesures d'économie pour ménages et entreprises, représentent aussi les enjeux majeurs pour l'horizon 2050.

### Faire revivre le centre historique

Le PLR Boudry s'engage pour faire revivre le centre historique de la ville. Il souhaite revoir le règlement d'utilisation de la rue Louis-Favre en permettant la réouverture au trafic en journée uniquement et la création d'une zone de rencontre à 20 kilomètres à l'heure. Il s'engage pour une mobilité multimodale englobant tous les moyens de transport sans exclusion. Le maintien de places de parc en suffisance est nécessaire pour permettre l'accès à nos commerces.

L'article complet est à retrouver dans *Libertés neuchâteloises*, édition n°4-2024

**Bon sens****et responsabilité****Votons  
PLR!****Dans toutes les  
communes neuchâteloises  
le 21 avril 2024 !**